

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation et de l'affichage : 22 avril 2026.**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie - Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	23
Nombre de votants par procuration	6
Nombre de suffrages exprimés	29

**Etaient présents (23) :**

CALCOEN David, le Maire,  
DERAM Didier, GROYSILLIER Céline, DELMOTTE Vincent, DOOM Emmanuel, BLEJA Virginie, VANAGT Laurent, DUPUITS Laurence, Adjointes,

NOVELLE Sabrina, GILLIERS Nicolas, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, BULTEEL Martine, VEROVE Catherine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, GIRARD Cyrille, KERCKHOVE Fabien, DUPUICH Emilie, TALLEU Benoit, DEVOS Frédéric, PRUVO Isabelle, DRELON Christelle, LEFEBVRE Julie, Conseillers,

**Absent excusé (1) :**

BECK Sabrina, procuration à GROYSILLIER Céline,  
LECLERCQ Anne-Sophie, procuration à GILLIERS Nicolas,  
MARQUISE Lucas, procuration à DOOM Emmanuel,  
POISSONNET Luc, procuration à BLEJA Virginie,  
DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,  
MAERTEN Eric, procuration à LEFEBVRE Julie,

**Secrétaire de séance** : GROYSILLIER Céline est désignée à l'unanimité.



## 2026D065 – Attribution d'une subvention à l'association ACHETONS CHEZ NOUS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil, point relatif à l'attribution d'une subvention à l'association ACHETONS CHEZ NOUS.  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'une subvention sous conditions d'octroi doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Il est proposé le versement d'une subvention d'un montant total de 5 000€ à l'association ACHETONS CHEZ NOUS, répartie de la manière suivante :

- WORMHOUT FANTASIES 5 000€ (à la tenue de l'évènement)

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- ATTRIBUER une subvention d'un montant total 5 000€,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 28/04/2026,  
Pour extrait certifié conforme,

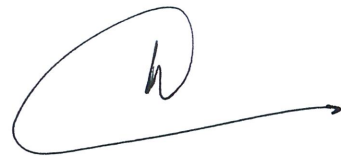
Le secrétaire de séance,



Céline GROYSILLIER



Le Maire,



David CALCOEN

